



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **31 mai 2010**

Délibération n° 2010-1498

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 7°

objet : Requalification du secteur Mazagran - Individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

Rapporteur : Monsieur Augoyard

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 21 mai 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 2 juin 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Nissanian, Ollivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Philip), Barge (pouvoir à M. Assi), Blein (pouvoir à M. Sturla), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Ferraro (pouvoir à M. Longueval), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Havard (pouvoir à M. Huguet), Lebuhotel (pouvoir à M. Lambert), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mme Levy (pouvoir à M. Buffet), MM. Meunier (pouvoir à M. Forissier), Morales (pouvoir à M. Geourjon), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Kabalo), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Réale (pouvoir à M. Passi), Vergiat (pouvoir à M. Abadie).

Absents non excusés : M. Pillonel.

Séance publique du 31 mai 2010**Délibération n° 2010-1498**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Lyon 7°

objet : **Requalification du secteur Mazagran - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 mai 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Au cours des dernières années, la Communauté urbaine de Lyon s'est portée acquéreur d'un certain nombre de parcelles et d'immeubles situés au coeur du quartier de la Guillotière dans le 7° arrondissement de Lyon. Certains immeubles ont été démolis pour être aménagés notamment en parkings provisoires. Ces propriétés représentent un fort potentiel pour la recomposition du quartier et offrent des possibilités de création d'espaces publics végétalisés au coeur d'un quartier très dense.

Avec la mise en place d'une mission territoriale "Quartiers anciens" dont le périmètre d'intervention porte sur les secteurs Pentes de la Croix-Rousse, Moncey-Voltaire/Guillotière, la Communauté urbaine réaffirme sa volonté d'un projet global sur ce secteur qui se décline en opérations d'aménagement.

Le projet Mazagran vise les objectifs suivants :

- contribuer à renforcer l'identité du quartier en s'appuyant notamment sur l'existant et les atouts du quartier,
- ouvrir le quartier dans la perspective des quais du Rhône,
- aménager des espaces publics de proximité qui intègrent au-delà de la dimension végétale une dimension d'art public.

Préalablement à la définition d'un programme d'aménagement pour lancer une consultation de maîtres d'œuvre, des études techniques (relevés topographiques, étude de programmation, etc.) sont nécessaires.

De plus, il est indispensable de poursuivre les acquisitions foncières et les démolitions notamment à proximité de la rue Mazagran.

Les études, les acquisitions foncières et les démolitions sont estimées à 1 600 000 € TTC et se répartissent de la façon suivante :

- 150 000 € TTC de frais d'études,
- 1 450 000 € TTC d'acquisitions foncières et démolitions.

Il est proposé au Conseil d'engager l'opération par l'individualisation d'une première autorisation de programme d'un montant de 1 600 000 € TTC en investissement ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve le lancement des études préalables et le principe des acquisitions foncières et démolitions rues Montesquieu et Jangot dans le cadre du projet Mazagran à Lyon 7°, pour un coût prévisionnel de 1 600 000 € TTC.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale A 2 - Réaliser des grands projets structurants, sur l'opération n° 2152 pour un montant total de 1 600 000 € en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier suivant :

- 100 000 € TTC en 2010,
- 1 300 000 € TTC en 2011,
- 200 000 € TTC en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 2 juin 2010.